

Les fondamentaux de la gestion et de la tarification dans le secteur social et médico-social

Objectifs pédagogiques

Connaitre les fondamentaux de la gestion, de la tarification et de l'analyse financière

Programme

A quoi sert la gestion ?

- Les agrégats du bilan financier
- La gestion sous 2 aspects : activité et patrimoine
- Equilibre économique, produits et charges
- Compte de résultat
- Equilibre financier, besoins et ressources de financement
- Plan de trésorerie
- A quoi/qui servent les documents budgétaires, comptables et financiers ?

Qu'est-ce que la comptabilité ?

- Exercice comptable / Principes comptables
- Comptes annuels / Bilan
- Compte de résultat / Annexe
- Plan de comptes
- Obligations comptables / Utilité des documents
- Fonds dédiés

CPOM obligatoires et facultatifs

Procédure budgétaire et tarifaire du secteur SMS et évolutions en cours

- Rappel sur la régulation du secteur / Le financement et les financeurs du secteur
 - Qu'est-ce que la tarification ?
 - Le budget prévisionnel : Champ d'application, définition et calendrier, Présentation du BP,
- Transmission et procédure contradictoire
- L'investissement
 - Le tarif
 - Le compte administratif
 - Les éléments spécifiques d'analyse financière
 - Les comptes cumulés d'un organisme gestionnaire
 - Les particularités comptables
 - Les spécificités tarifaires des EHPAD et des ESAT

PROGRAMME DE FORMATION

- Autres points : ANAP, FIR et PAI
- Quelques notions d'analyse financière
- CA / FR et BFR / Trésorerie / Ratios

Public concerné et prérequis pédagogiques

Professionnels et bénévoles du secteur médicosocial
Pas de prérequis

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Maiwenn L'HOSTIS, formatrice et consultante en gestion et tarification dans le secteur social et médico-social

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Alternance d'apports théoriques et pratiques en classe virtuelle. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants Animation en visio-conférence via l'outil Teams ou Zoom. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités d'évaluation des acquis

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le

PROGRAMME DE FORMATION

bénéfice de la formation.

Sanction visée

Remise d'une attestation de fin de formation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

PROGRAMME DE FORMATION

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).